

Council of Europe
Conseil de l'Europe



La situation, la protection et la réintroduction du lynx en Europe

Rencontres environnement, n° 11

LA REINTRODUCTION DU LYNX EN SUISSE

Simon CAPT

Office fédéral de l'Environnement, des Forêts et du Paysage
Direction Fédérale des Forêts, CH-3003 BERNE, Suisse

Au cours des 17e, 18e et 19e siècles, la plupart des grands mammifères sauvages furent exterminés en Suisse. D'abord disparurent les ongulés (bouquetin, cerf et chevreuil - seuls subsistèrent quelques chamois et sangliers), puis les grands prédateurs (loup, lynx, ours). Les ongulés ont reconquis nos régions au cours des 80 dernières années. Le chevreuil et le cerf sont revenus d'eux-mêmes, soutenus par des actions locales de lâchers et une gestion très favorable. Le bouquetin fut réintroduit dès 1911 à partir de quelques individus recueillis en Italie. En quelques décennies, les effectifs d'ongulés ont atteint des effectifs très importants.

En 1962, le lynx fut placé sous protection par la loi fédérale. Entre 1971 et 1976, au moins 20 lynx capturés dans les Carpathes tchécoslovaques furent lâchés dans les Alpes suisses et le Jura suisse. Deux petites populations implantées d'une part dans le canton d'Obwald et d'autre part dans le Jura neuchâtelois et vaudois se développèrent et se répandirent rapidement. Aujourd'hui, le territoire suisse est à nouveau colonisé à raison d'environ 10 000 km² dans les Alpes du nord et du centre, et 5 000 km² dans le Jura. Nous estimons que la population suisse compte entre 50 et 100 individus.

Suivi des lynx sauvages

La réintroduction du lynx en Suisse ne fut pas accompagnée d'un programme scientifique. Ce n'est qu'en 1980, après les premiers dégâts parmi des troupeaux de moutons dans l'Oberland bernois, que des recherches, sous la conduite de l'Institut de Zoologie de l'Université de Berne, ont été entamées. Depuis 1983, des lynx sauvages sont surveillés à l'aide de la radiotélémetrie, ce qui a permis d'obtenir, entre autres, des données quant à l'occupation spatiale, au régime alimentaire et à l'activité du lynx [veuillez consulter la bibliographie en fin de texte]. Jusqu'à présent, 26 lynx ont été suivis et plus de 4 000 localisations journalières réalisées, réparties sur les trois territoires de recherche des Alpes du nord (Oberland bernois et canton d'Obwald), des Alpes centrales (canton du Valais) et du Jura (cantons de Vaud, Neuchâtel, Jura, Berne et Soleure).

Organisation spatiale des lynx

Les suivis démontrent que les lynx ont besoin de très vastes espaces vitaux. Dans le cas de populations établies (Alpes du nord et Jura), nous avons trouvé des "aires d'occupation régulière" (AOR) de 100 à 150 km² en moyenne pour les femelles, et de 200 à 400 km² pour les mâles. Dans les meilleurs habitats du Jura et des Alpes, la densité n'atteint pas plus d'un individu pour 100 km².

Bien que territoriaux, les lynx se déplacent aussi hors de leur AORs, notamment les mâles à l'époque du rut avec des déplacements allant jusqu'à 50 km. Les territoires ou AOR d'un couple (mâle et femelle) se recouvrent presque complètement. Aucun autre lynx adulte ne vit à l'intérieur de ces secteurs.

Régime alimentaire

Le lynx chasse les proies les plus diverses. Le spectre va des petits animaux comme l'écureuil ou le campagnol jusqu'à un jeune cerf de presque 70 kg (tab. 1). Mais les proies privilégiées sont les petits ongulés. Au cours de son évolution, le lynx s'est parfaitement adapté à la capture des petits ongulés, et il n'est dès lors pas étonnant que 85 % environ des proies soient des chevreuils ou des chamois.

Le lynx revient à sa proie plusieurs nuits d'affilée, en moyenne durant 3 à 5 jours. A la fin, il ne reste de sa victime que la tête, les pattes, la colonne vertébrale et la peau. Des suivis intensifs ont permis de constater que le lynx capturait 50 à 60 petits ongulés par année.

Tab. 1 : Proies du lynx trouvées dans le cadre du suivi du lynx en Suisse (N = 281)

Chevreuil	Roe Deer	C. capreolus	125
Chamois	Chamois	R. rupicapra	100
Bouquetin	Ibex	Capra ibex	2
Cerf	Red Deer	Cervus elaphus	1
Renard	Red Fox	V. vulpes	6
Fouine	Stone Marten	Martes foina	1
Lièvre brun	Brown Hare	Lepus capensis	6
Lièvre vari.	Blue Hare	Lepus timidus	7
Marmotte	Marmot	M. marmotta	3
Ecureuil	Red Squirrel	Sciurus vulgaris	1
Loir	Fat Dormouse	G. glis	1
Mulot	Fieldmouse	Apodemus sp.	1
Grand tétras	Capercaillie	Tetrao urogallus	1
Tétras lyre	Black grouse	Tetrao tetrix	1
Mouton	Sheep	Ovis "domesticus"	11
Chèvre	Goat	Capra "domesticus"	1
Chat domest.	Domestic Cat	Felis "domesticus"	4

Colonisation et réadaptation

Dans le cas de populations établies, nous avons observé une exploitation complète des proies tuées. En revanche, durant la phase de colonisation, les lynx souvent entamaient leur proie, mais n'y revenaient plus pour la finir. Ils préféraient en tuer une nouvelle, car les animaux se faisaient facilement prendre. Les ongulés n'avaient pas encore repris l'habitude de vivre en présence d'un ennemi naturel. Confrontés à un gibier peu attentif et à une abondance locale de proies très élevée due souvent à une gestion poussée, les lynx présentaient une réaction aussi bien fonctionnelle que numérique. Ainsi, dans les Alpes du nord où nous trouvions, en présence d'une population établie de lynx, que non seulement les aires d'activité totale de ce prédateur étaient bien plus grandes qu'au front de colonisation (Alpes centrales), mais encore que la répartition des proies était différente : dans les Alpes du nord, les captures étaient réparties régulièrement sur l'ensemble des territoires ; par contre, dans les Alpes centrales, elles étaient concentrées sur de petites surfaces. Quelques années plus tard, la situation dans les Alpes centrales rejoignit celle des Alpes septentrionales ; les lynx avaient agrandi leur territoire de chasse et leur densité avait diminué.

Régulation

Nous savons que la population de lynx est soumise à une sorte d'autorégulation dont nous ne connaissons pas encore le mécanisme exact. Mais tant l'exigence spatiale des lynx adultes que l'émigration et la mortalité des jeunes constituent vraisemblablement des facteurs décisifs. Ainsi, presque tous les jeunes lynx suivis ont péri avant de pouvoir se reproduire ou s'établir.

Impact sur les animaux domestiques

De 1973 à 1989 un total de 533 animaux domestiques, surtout des moutons, ont été officiellement reconnus en Suisse comme tués par le lynx. Jusqu'en 1988, les dégâts ont été remboursés par la Ligue Suisse pour la protection de la nature. Elle a déboursé à cette occasion environ 100 000 francs suisses. Depuis avril 1988, les frais de dédommagements sont pris en charge conjointement par les cantons touchés et la confédération. Ces dernières années, la perte annuelle s'est stabilisée à environ 50 animaux. Les dommages économiques sont donc très restreints.

Impact sur les populations de chevreuil et de chamois

Compte tenu de leur rareté, les lynx n'ont pas une influence décisive sur les effectifs de leurs proies. Dans les Préalpes bernoises, plus exactement dans le Niedersimmental, nous avons observé un couple de lynx (M02 et F02) pendant une période prolongée, et essayé de calculer leur impact sur les effectifs de chevreuils et de chamois. Environ 700 chevreuils et 700 chamois vivaient sur la surface dans laquelle les prélèvements des deux lynx se superposaient. Le taux annuel de capture par les lynx s'élevait à environ 100 bêtes (7 %). Le prélèvement annuel moyen par la chasse est avec 490 animaux (35 %) environ cinq fois plus important, et même le nombre d'animaux morts (maladies, accidents) dépasse avec 278 cas (20 %) sensiblement l'impact quantitatif du lynx.

Cependant, le lynx exerce une influence qualitative certaine sur les chevreuils et les chamois. Les prédateurs et leurs proies se sont adaptés mutuellement au cours d'une coévolution qui a duré des millénaires. Leur apparence extérieure, leur structure sociale et leur comportement ont été marqués de manière décisive par leur empreinte réciproque. A la tactique de chasse "raisonnée" du lynx correspond une stratégie tout aussi appropriée permettant au chevreuil d'échapper à son ennemi, stratégie qui a dû être réactivée lorsque le lynx est revenu en tant qu'élément régulateur naturel. Malgré une réduction des effectifs, la remise en marche du processus de sélection naturelle s'avère bénéfique à long terme. La notion de "sélection naturelle" signifie bien davantage que l'action consistant simplement à dévorer les individus vieux et faibles. La nature est une structure complexe et dynamique, au sein de laquelle les mécanismes de régulation les plus divers se contrôlent et s'influencent mutuellement.

BIBLIOGRAPHIE / BIBLIOGRAPHY

- Bernhart, F. (1990). Untersuchungen des Aktivitätsmusters des Luchses (Lynx lynx) in der Schweiz. Diplomarbeit, Universität Bern.
- Breitenmoser, U. & H. Haller (1987) : Zur Nahrungsökologie des Luchses (Lynx lynx) in den Schweizerischen Nordalpen. Z. Säugetierkunde 52: 168-191.
- Breitenmoser, U. & H. Haller (1987) : La réintroduction du Lynx (Lynx lynx) L. 1758 : Une appréciation après 15 ans d'expérience en Suisse. Ciconia 11 (2), 119-130.
- Breitenmoser U. & M. Baettig (1988) : Bericht zur Wiederansiedlung, Ausbreitung und zum Populationsstatus des Luchses im Schweizer Jura. Manuskript, 15 p.
- Breitenmoser U. & T. Denzler (1989) : Luchs, Fuchs, Hund - Beurteilung von Raubtier-Rissen. Methoden 3/11. Beil. "Wildtiere" 3/1989, 10 p.
- Haller H. & U. Breitenmoser (1986) : Zur Raumorganisation der in den Schweizer Alpen wiederangesiedelten Population des Luchses (Lynx lynx). Z. Säugetierkunde 51 : 289-311.
- Haller H. (1989) : Zur Ökologie des Luchses im Verlauf seiner Wiederansiedlung in den Walliser Alpen. *Hammalia depicta* (Beiheft Z. Säugetierkunde, im Druck).